
Compte-rendu du Conseil Communal Consultatif - samedi 17 mai 2025

Monsieur le Maire ouvre la séance à 8h30 en remerciant chaleureusement les participants pour leur présence et leur implication dans la vie communale. Après un tour de table pour accueillir les nouveaux membres (Mmes Petit et Constant), Monsieur le Maire indique que la réunion sera l'occasion de présenter le projet « Euralille à la Deûle » porté par la SPL Euralille. Il remercie Mmes Robiquet et Delemer pour leur présence et le temps consacré à exposer ce projet.

Ordre du jour de la réunion :

- Aménagement du Cœur de ville et temps festifs autour de sa réouverture
- Présentation du projet « Euralille à la Deûle » (sujet proposé par Mme Auxent)
- Lancement du 5ème budget participatif
- Présentation du budget municipal 2025

1. Aménagement du Cœur de Ville et temps festifs autour de sa réouverture

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancée des travaux du Cœur de ville.

Dans ce cadre, les éléments suivants sont évoqués :

- La pose d'un pavage clair poursuit l'objectif principal de réduire les effets îlot de chaleur.
- Le nouvel aménagement de la place permettra de continuer à y organiser les nombreux événements qui rythment la vie de la commune (marché de plein air bi-hebdomadaire, festivités du 13 juillet, etc.).
- Le côté parking conservera cette fonction, mais sera végétalisé. Il entrera en travaux en juillet. Des arbres et végétaux seront plantés à l'automne du côté de la rue Pompidou.
- La rue Pompidou restera en sens unique, entre la rue Jeanne Maillotte et la rue Clémentceau, conformément au projet voté et choisi par les habitants. Cette mise en sens a permis de dégager de l'espace pour les terrasses des commerces, les déplacements doux et les plantations.
- Les événements à venir autour la réouverture de la place :
 - "Place à la fête" deviendra cette année la "Fête de la place" pour le retour des animations dans le Cœur de ville ; elle est programmée le dimanche 6 juillet avec de nombreuses animations pour les familles (détail dans la présentation jointe).
 - Les festivités du 13 juillet (concert et feu d'artifice) auront lieu à nouveau sur la place.
 - Le marché de plein air sera de retour sur la nouvelle place le vendredi 18 juillet matin avec animation musicale et brunch organisés par la SOMAREP.

Une question est soulevée par Mme Auxent concernant l'aménagement de la rue Pompidou à savoir : les terrasses bénéficieront-elle d'un réel gain de place ? La réponse est affirmative, la voirie est aménagée avec plantations sur le côté droit et terrasses à gauche dans le sens de circulation.

Concernant le stationnement, il est précisé que le stationnement payant n'est pas envisagé. La réflexion est élargie à l'offre madeleinoise d'alternatives à la possession d'un second véhicule, dont le stationnement peut être complexe, comme l'autopartage, le renforcement des transports en commun ou les modes actifs.

2. Présentation du projet d'« Euralille à la Deûle »

Le film de la SPL Euralille sur le plan-guide du projet est projeté.

Mme Raphaëlle Robiquet, de la SPL Euralille, présente le projet d'aménagement de grande envergure qui porte sur un périmètre de 200 hectares, englobant 4 communes. Il s'agit d'un territoire à forts enjeux écologiques, à valoriser. L'investissement total de la MEL sera de 120 millions d'euros sur 20 ans.

Cette démarche s'inscrit dans le temps long avec une programmation à court, moyen et long terme qui permettra la constitution d'itinéraires de promenades, d'espaces de verdure et de parcs développés, et un travail sur les différents usages des bords de Deûle.

Deux grandes phases de concertation ont été menées en 2022 et fin 2024. Monsieur Stasiak et Mme Auxent précisent qu'ils ont participé à ces concertations. Mme Robiquet note que la concertation et l'information se poursuivent, la SPL revient régulièrement vers les habitants.

Objectifs du projet :

- **Objectif climatique et paysager** : il s'agit de renforcer les trames verte et bleue, déjà présentes mais peu accessibles, d'améliorer la qualité des sols, de renaturer des espaces et de créer des espaces de loisirs naturels.
- **Objectif patrimonial** : la SPL s'attache également à la mise en valeur du patrimoine naturel et historique du territoire concerné, notamment la ceinture fortifiée.
- **Objectif de développement d'une nouvelle offre de mobilité douce : création de nouveaux itinéraires piétons et de parcs urbains**, dans une logique de court, moyen et long terme. Une vélostation sécurisée sera aménagée dès l'été 2025 à proximité d'Euralille et le futur tramway à terme mettra Euralille à 8mn de la Deûle.

Le projet se présente sous forme de différents « rubans » thématiques, où les usages seront plus mélangés. Le « ruban » madeleinois est le ruban des bocages. Il crée une continuité à la fois piétonne et pour les mobilités douces sur 3 à 4 m de large en bords de Deûle. Un travail sur la notion de sol vivant et de sol renaturé sera réalisé.

Par ailleurs, des espaces actuellement délaissés seront rendus accessibles à la promenade.

Une partie du projet prévoit aussi la création de logements, principalement dans le quartier d'Euralille. Un total de 250 à 300 logements sont ainsi envisagés près du Biotopie, du Zénith et du secteur des Dondaines.

Mme Petit et M. Stasiak, s'étonnent de cette création de logements alors que le projet est centré sur la renaturation. Mme Massiet précise que répondre au besoin de logements, notamment sociaux, est un impératif incontournable. Mme Robiquet indique que ces constructions se feront exclusivement sur des zones déjà urbanisées dans une optique de limitation de l'étalement urbain, et qu'à l'échelle de la métropole, la création de logements constituera une infime partie du projet.

Le projet prévoit également la mise aux normes environnementales de bâtiments existants, des quartiers de bureaux notamment près des gares et de Saint-Sauveur. Il s'agira de modifier l'existant et de traiter les îlots de chaleur en été.

Mme Auxent évoque une déambulation artistique qui se terminera sur la plaine rustique, organisée par Berkem Label et le CCA, dans le cadre de Lille3000 autour de la thématique "fête et nature", le 13 juin prochain.

3. Bilan des budgets participatifs et annonce du 5ème budget participatif

Mme Massiet explique en préambule qu'il n'est pas toujours évident de réaliser les projets votés au cours d'un budget participatif dans l'année car il existe des contraintes techniques, de marchés publics, et de budget qui allongent parfois les délais de réalisation. La Ville de La Madeleine reste néanmoins très volontariste sur le sujet en proposant un budget participatif chaque année quand beaucoup d'autres villes font le choix d'en organiser une année sur deux.

Mme Massiet effectue ensuite le bilan des projets issus des budgets participatifs successifs :

Les projets réalisés de 2021 à 2024 :

- Une aire de jeux inclusive, parc Boniface
- Un îlot de verdure, au square Simone Veil
- Un abri/préau, au square de la Victoire
- Un espace pique-nique, une grainothèque et une boîte à livres au square du Chaufour
- Une station de gonflage et réparation de vélos à proximité de l'hôtel de ville
- Des modules de sport en bords de Deûle.

En cours de réalisation :

- Un parcours de motricité naturel au parc Alphonse Juin (devis en cours)
- Une aire de jeux pour les tout-petits dans le parc Simone Veil ou un autre parc (devis en cours)
- Des modules de sport au parc Yvonne Abbas (matériel commandé)
- Une station de gonflage en bords de Deûle près du pont St Hélène (installation dans les prochaines semaines)

Le 5ème budget participatif débutera le 10 juin prochain, les Madeleinois auront jusqu'au 30 septembre pour déposer leur projet. Mme Massiet invite les membres du CCC à en faire la promotion autour d'eux et à déposer éventuellement eux-mêmes un ou plusieurs projets.

Les projets seront ensuite étudiés budgétairement et techniquement pour évaluer leur faisabilité jusque mi-novembre. Les projets sélectionnés seront alors soumis au vote.

4. Présentation du budget municipal 2025

Mme Le Roy présente et commente les différentes diapos d'un powerpoint, en recettes comme en dépenses, en fonctionnement comme en investissement.

Les projets structurants de la Ville sont rappelés à savoir en particulier : les travaux d'aménagement du Coeur de ville et de réalisation de la Zone d'Activités Solidaires « Re'Sources », lesquels seront terminés d'ici la fin d'année.

L'opération SOLAMAD se poursuit, avec un plan SOLAMAD 2 et l'installation de panneaux solaires sur le conservatoire et la ZAS. Des projets se développent au fur et à mesure du mandat : le schéma de verdissement avec la création de nouveaux espaces verts et l'incitation des habitants à végétaliser leurs façades. Pour la ferme urbaine, des études ont été lancées cette année pour affiner la répartition des espaces et des usages. On note aussi des investissements récurrents d'entretien des équipements comme la piscine ou la rénovation thermique des bâtiments.

Une diapo intitulée « Budget climatique » répertorie l'impact des dépenses sur le climat et les classe en très favorable, favorable, neutre et défavorable. La plus grande partie des dépenses sont classées comme ayant un impact favorable ou très favorable sur le climat.

Une diapo est consacrée à l'analyse comparative (ratios) avec d'autres communes de 20 000 à 50 000 habitants : l'endettement de la commune est très faible et la Dotation de l'État accordée à La Madeleine se situe en deçà de la moyenne de la strate à laquelle notre commune appartient.

Par ailleurs, la municipalité se caractérise toujours par son autofinancement maîtrisé grâce à une gestion rigoureuse, et le taux de taxe foncière reste gelé.

Mme Massiet précise que certains projets se développent sur un temps long : c'est le cas du Véga qui fait l'objet d'une concertation et qui connaîtra des travaux préalables à sa réouverture sous une forme qui n'est pas encore arrêtée.

Elle conclut en remerciant l'ensemble des participants pour la richesse des échanges. Elle souligne l'importance de la concertation citoyenne dans la réussite des projets de transformation du territoire.